



Rueil-Malmaison, le 4 janvier 2013

Communiqué de presse

**Actualisation de l'objectif de résultat net consolidé 2012
pour traduire les dispositions fiscales adoptées en France**

A l'occasion de la publication de son information trimestrielle au 30 septembre 2012, VINCI avait communiqué sur ses perspectives de résultats pour l'ensemble de l'exercice 2012 dans les termes suivants¹ :

« S'agissant des résultats, malgré des tensions sur les marges dans certaines activités et certains pays, VINCI visait un résultat opérationnel sur activité et un résultat net proches des niveaux atteints en 2011, avant prise en compte des nouvelles dispositions fiscales et sociales envisagées en France. »

Les discussions en cours concernant le Projet de Loi de Finances pour 2013 pourraient se traduire par un alourdissement supplémentaire des prélèvements qui affecterait le résultat net du Groupe dès 2012, lequel pourrait être en baisse d'environ 3 à 4% par rapport à celui de 2011. »

La Loi de Finances pour 2013 ayant été promulguée le 29 décembre 2012, les incertitudes relatives aux dispositions fiscales applicables à l'exercice 2012 sont désormais levées.

En conséquence, VINCI actualise son objectif de résultat net consolidé 2012, qui devrait s'établir à un niveau voisin de celui réalisé en 2011.

Les comptes annuels de l'exercice 2012 seront publiés le 5 février 2013 après bourse.

*Contact presse :
Maxence Naouri
Tel.: 01 47 16 31 82
maxence.naouri@vinci.com*

¹ Communiqué de presse du 25 octobre 2012